

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                      |
|------------------------------------|----------------------|
| 0 Réclamation                      | contact@mupras.com   |
| 0 Prise en charge                  | pec@mupras.com       |
| 0 Adhésion et changement de statut | adhession@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-522058

ND: 35978

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : A2355

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABASS, YASSINE

Date de naissance : 21/01/83

Adresse : RRS, 012A ANFA 3, PAR BOUREZG

Tél. : 0662762569

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Professeur B. YOUSRI  
Chirurgie Pédiatrique  
Au 295, Bd. Abdellatif Ben  
6ème étg. B13 - Casablanca  
Tél. 0522 86 01 01 - 0522 86 16 71

MUPRAS

06 AOUT 2020

Cachet du médecin :

Date de consultation : 03/08/2020

Nom et prénom du malade : Rihab Abbassi

Age : 18 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Problème dentaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CTA

Le : 06/08/2020

Signature de l'adhérent(e) : 

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/08/2026	FZ =	600,00		INP : 091146292 Professeur BACHIRI Chirurgie Pédiatrique Boulevard 295, Bd. Aït M'hamed Rabat - Casablanca Téléphone : 0522 86 01 01

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Commissaire	Date	Montant de la Facture
Macie QUADJARRAR LAOUI HACHMI Meryem Village Photo Dar Bouazza cl: 0522 29 08 03 . CASABLANCA	03/08/2026	17,00

### ANALYSES - RADIOPHARIES

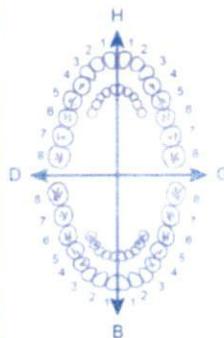
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

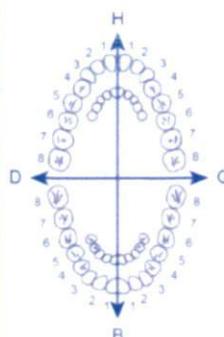
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES



### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433582
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DEBUT  
D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# أجيال AJIAL



مصحة الطفل والرضيع  
CLINIQUE PEDIATRIQUE

3/8/2020

Casablanca, le :



17/05  
Pharmacie OULAD JARRAR  
Dr. ALAOUI HACHMI Meryem  
39, Village Pilote Dar Bouazza  
Tél : 0522 29 08 03 - CASABLANCA



347, Boulevard Panoramique, Casablanca - Maroc  
Tél. : +212 522 87 81 81 / +212 522 21 00 21 / Fax : +212 522 87 25 00  
direction@clinique-ajial.ma / [www.clinique-ajial.ma](http://www.clinique-ajial.ma)

Pronad Al -

---

# أجيال AJIAL



مصحة الطفل والرضيع  
CLINIQUE PEDIATRIQUE

31/8/2020

Casablanca, le :

Abderrahmane Rhata



Luxation radiée  
supérieure droite  
⇒ Réduction



347, Boulevard Panoramique, Casablanca - Maroc  
Tél. : +212 522 87 81 81 / +212 522 21 00 21 / Fax : +212 522 87 25 00  
direction@clinique-ajial.ma / [www.clinique-ajial.ma](http://www.clinique-ajial.ma)

# AJIAL أجيال



مصحة الطفل والرضيع  
CLINIQUE PEDIATRIQUE

Casablanca, le : 03.08.2009

## NOTE D'HONORAIRE

Le Docteur..... Professeur B. YOUSRI  
Chirurgie Pédiatrique  
Au 295, Bd. Abdellatif Ben  
2<sup>eme</sup> étg. B13 - Casablanca  
Tél : 0522 86 01 01

A l'honneur de présenter ses meilleures salutations à

Rhiha ABBASS

Et lui adresse l'usage sa note d'honoraire.

Soit la somme de..... 71500,00 DHS

SIGNATURE

Professeur B. YOUSRI  
Chirurgie Pédiatrique  
Au 295, Bd. Abdellatif Ben  
2<sup>eme</sup> étg. B13 - Casablanca  
Tél : 0522 86 01 01

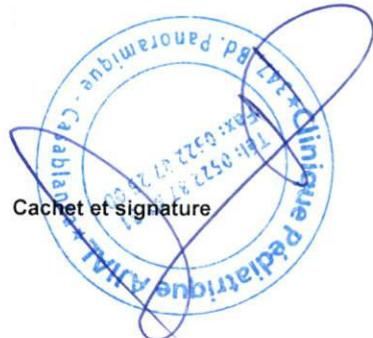
# Clinique Pédiatrique Ajial

Casablanca Le : 03/08/2020

<b>Pré-Facture N° 60321</b>		Etablie par NAJWA ACCEUIL Page 1/1				
<b>Identification</b>						
N° Dossier :	X0H039370	MUPRASI	N° Identifiant : 20086098/20			
<b>Nom &amp; Prénom : ABASSI RITA</b>						
C.I.N. : CCC	Date Début : 03/08/2020	Date Fin : 03/08/2020				
Adresse :						
Traitemet :	Médecin : YOUSRI BOUCHAIB					
Prestations		Qté	Prix U.	L.C.	Coef Montant	
<b>MEDICAL</b>						
Frais clinique		1	100,00		100,00	
			Total Rubrique :	100,00		
<b>PARTIE CLINIQUE :</b> 100,00						
<b>HONORAIRES MEDICAUX</b>						
Dr. YOUSRI BOUCHAIB (CHIRURGIE GENERALE)		1	500,00		500,00	
			Total Rubrique :	500,00		
<b>PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES:</b> 500,00						
<b>TOTAL FACTURE</b>					<b>600,00</b>	

Arrêtée la présente Pré-Facture à la somme de :

Six cents Dirhams



LOT : 6307  
UT. AV : 11-22  
P.P.V : 17 DH 00

# Algofene®

Ibuprofène

20 mg/ml

Suspension buvable

150 ml

60x56x132